

## Compte rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2016

- Le PV de la séance du 28 avril a été signé, aucune remarque n'a été soumise.

### **Objet : Convention d'adhésion au SPAT (Santé Professionnelle des Agents Territoriaux).**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention d'adhésion au SPAT (Santé Professionnelle des Agents Territoriaux), Les agents territoriaux ont droit à la protection de leur santé et de leur intégrité. Ce droit se traduit par des règles d'hygiène et de sécurité que l'employeur territorial doit appliquer à ses agents. Mr le Maire propose de signer cette convention, son coût est de 71 euros par agent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire ou l'adjoint délégué, à signer la convention du SPAT (Santé Professionnelle des Agents Territoriaux).

### **Objet : Indemnité pour le gardiennage de l'église communale.**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'attribuer pour 2016 à Monsieur Alain PAGERIE, demeurant à BOUESSAY (Mayenne) 10, Rue de l'Eglise, gardien de l'église communale, une indemnité annuelle de 180€.

Mr Pagerie, ne prenant pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la somme de 180€ correspondant à l'indemnité annuelle pour 2016 du gardiennage de l'église communale.

La somme nécessaire au paiement de cette indemnité est inscrite à l'article 6282 du Budget Principal 2016.

### **Objet : Nouvelle organisation des TAP/APC pour la rentrée 2016.**

Mr le Maire donne la parole à Mme Langlais, elle rappelle que lors du conseil du 28 avril, il a été décidé de répartir les APC/TAP sur 30 semaines. La commission école s'est réunie le jeudi 19 mai, afin de proposer un planning d'organisation pour la rentrée 2016. Deux propositions sont présentés, la première (celle des représentants de parents d'élèves), et la deuxième (celle de la mairie).

Une nouvelle concertation doit avoir lieu entre la municipalité et l'équipe enseignante et l'inspection académique.

Une décision définitive sera prise le 23 juin lors du conseil municipal.

## **Objet : Don.**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu un chèque de 20 euros, comme don.

En effet des anciens habitants, qui ont résidés très longtemps sur la commune ont versé ce don, afin de remercier la municipalité d'accepter pour le futur une concession dans le nouveau cimetière.

En effet dans le nouveau règlement, toute personne ayant résidé sur la commune (au moins 20 ans) sera admise dans le cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire ou l'adjoint délégué à encaisser ce chèque d'un montant de 20 euros.

### **Affaires diverses :**

- Mr le Maire informe que MNE effectuera une visite guidée du site naturel le vendredi 10 juin à 18h30. L'information sera diffusée dans la presse, dans le bulletin et à l'école, un pot sera offert à l'issue de la visite.
- Mme Mottier informe qu'il sera ajouté avec le bulletin, une information sur la prolifération des rats.
- Mr Pinto ajoutera un arrêté municipal concernant les bonnes pratiques à respecter dans la commune (comme le désherbage, le ramassage des déjections canines.....)
- Un panneau en mairie sera mis à la disposition des habitants afin de s'inscrire comme bénévoles pour le ramassage des foins fin août et le comice agricole en septembre.
- Mr le Maire informe qu'au dessus du cimetière, le comice viendra couper l'herbe.
- Mr Rousseau interviendra samedi matin pour dépanner la porte de la cantine avant d'installer la nouvelle.
- Mme Boisbouvier signale que le filet du city stade est à réparer. Elle en profite pour signaler la présence de personnes extérieures de la commune au city stade et demande s'il est possible de rédiger un règlement pour le terrain multisports. Mr le Maire répond oui, et dit qu'il faut appeler de suite la gendarmerie lors d'un non respect des lieux.
- Mr Bricaud prend la parole au nom de Mr Monsimert, concernant un projet de préau à l'école afin d'obtenir de l'ombre ; Mr Monsimert souhaiterait demander à l'entreprise Paillard la conception de ce projet, et sa prise en charge, Mr le Maire demande que Mr Monsimert présente un plan et un financement pour ce projet.
- Mme Rousseau, membre de l'APE de l'école demande s'il est possible que le site naturel soit utilisé pour des tours de poney lors de la fête de l'école le 25/06/16, le conseil est d'accord avec cette demande.
- Mr Pagerie demande s'il est possible d'acheter un micro- onde dans la salle communale, le conseil est favorable à cette demande.

**FIN 23h00**